



HAL
open science

”La liturgie tolosane des Prêcheurs”

Henry Donneaud

► **To cite this version:**

Henry Donneaud. ”La liturgie tolosane des Prêcheurs”. L’Église de France après Vatican II (1965-1975). Actes du colloque “ Retour sur l’Eglise de France après le Concile Vatican II 1965-1973, le regard de l’histoire ” organisé par le Centre Histoire et Théologie de la faculté de théologie de Toulouse et tenu à l’Institut Catholique de Toulouse les 16 et 17 octobre 2009, Parole et Silence, p. 141-166, 2011, 978-2-84573-933-8. hal-02497793

HAL Id: hal-02497793

<https://hal.science/hal-02497793>

Submitted on 3 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La liturgie tolosane des Prêcheurs

Liturgie tolosane des Prêcheurs : tel est le nom qui fut d'abord donné au corpus de musique liturgique composé par le fr. André Gouzes à partir de 1969, pour servir directement à la célébration liturgique de son couvent des Frères Prêcheurs de Toulouse, dans le quartier de Rangueil. Le deuxième nom donné à ce corpus, à partir de 1978 : *Liturgie chorale du Peuple de Dieu*, évoque certes d'autres aspects de cette réalité, non sans trahir en filigrane certaines ruptures intervenues entre temps dans sa croissance ; il ne doit pourtant pas conduire l'historien à négliger toute la richesse de signification contenue dans le titre originel.

La pertinence de ce sujet dans le cadre de notre colloque ne fait pas de doute, puisque nous nous trouvons en présence d'un fruit typique du renouveau impulsé par le Concile. Au milieu même des années 1965-1975 réputées sombres, difficiles, critiques, voire destructrices, ce corpus liturgique a germé comme un fruit significatif, imposant et durable de l'élan conciliaire au cœur de l'Eglise de France. Dans une décennie qui prisa l'inventivité, mais qui fit également l'expérience de l'obsolescence précoce des modes pastorales et liturgiques, la *Liturgie tolosane des Prêcheurs* offre un cas intéressant de création féconde, capable de franchir la rampe, précisément en cette année 2009, des quarante années de pratique ininterrompue dans le cadre du couvent dominicain de Rangueil.

La *Liturgie tolosane des Prêcheurs*, ce que son nom ne dit pas, fut d'abord l'œuvre d'un homme, André Gouzes. Un homme qui n'est pas un théoricien de la liturgie, ni un officiel de la pastorale, encore moins un pontife de la théologie, mais un créateur, un artiste, au sens fort du terme, dont toute la vocation est de chanter et faire chanter la beauté de Dieu. L'historien remarque d'emblée que le travail d'André Gouzes, tant sa réflexion que sa production, n'a pas préparé ni accompagné le Concile, comme celui de tant d'autres artisans du renouveau liturgique, mais qu'il a plutôt été suscité, inspiré et stimulé par la mise en œuvre du Concile. La *Liturgie tolosane des Prêcheurs*, ce que suggère son nom, n'est pourtant pas l'œuvre d'un homme seul, ni d'un seul homme, si doué soit-il. Elle est vraiment œuvre communautaire, au service d'une communauté concrète. Elle a germé sur un terreau spécifique et précis, celui d'un couvent qui l'a accueillie et adoptée dès sa première conception, celui d'une équipe de frères qui ont directement contribué à son élaboration et à sa mise en place collective, sans parler des laïcs d'une communauté paroissiale singulière qui y ont trouvé la nourriture capable d'irriguer leur vie chrétienne et qui ont immédiatement contribué à son rayonnement.

C'est cette synergie entre le talent d'un homme, les attentes et les exigences d'une communauté particulière et enfin les défis d'un moment critique de la vie de l'Eglise contemporaine que nous voudrions cerner.

Que faire sans grégorien ?

La constitution conciliaire sur la liturgie, *Sacrosanctum concilium*, fut adoptée en décembre 1963, la première de toutes. Elle dégagait d'importants principes pour la réforme ou « restauration » (*instauratio*) de l'Office divin, en particulier la vérité des Heures, la structuration de la journée autour des deux Heures principales, laudes et vêpres, la répartition des psaumes non plus sur une semaine mais sur plusieurs. En ce qui concerne la langue, par contre, la constitution maintenait l'obligation du latin, au moins pour les clercs. De fait, dans l'attente des textes d'application, rien ne changea vraiment dans la célébration de l'office au couvent de Toulouse durant les quatre années qui suivirent. L'office resta intégralement chanté en grégorien, selon la structure et le contenu de l'office dominicain

traditionnel. Ce n'est qu'en 1967 que survint le bouleversement.

Durant le printemps 1967, plusieurs provinciaux adressèrent au maître de l'Ordre, Aniceto Fernandez, pour qu'il la transmette au Pape, une supplique pour obtenir l'autorisation de célébrer l'office et de la messe en langues vernaculaires. Le 5 juillet 1967, le cardinal Antoniutti, préfet de la congrégation des religieux, concéda cette autorisation à l'ensemble de l'ordre dominicain pour l'office, quoique non pour la messe. Notons le glissement : dans une lettre du 4 juin, le pape avait autorisé la Congrégation à concéder l'usage de la langue vernaculaire « en certaines circonstances ». Le préfet, un mois plus tard, accorda à l'ensemble de l'ordre une permission générale et permanente. Son indult ne prévoyait qu'une condition expresse : que « les communautés elles-mêmes expriment leur désir d'une telle faculté par votre libre et secret de tous les membres ».

Le chapitre du couvent de Toulouse procéda à ce vote dès la rentrée suivante, le 25 septembre 1967, en adoptant le français par 28 voix sur 30. L'autorisation romaine et son accueil presque unanime par les frères de Toulouse marqua en effet la fin brutale de l'office grégorien. Ce vide liturgique soudain, historiquement inouï, avait de quoi inquiéter, même s'il ouvrait la perspective d'un renouveau très largement souhaité dans la province, au couvent de Toulouse en particulier. De fait, dans l'éditorial du bulletin provincial annonçant l'indult romain, au mois d'août, le nouveau prieur provincial, Joseph Kopf, traduisait bien ce mélange d'ardeur et de prudence devant des enjeux aussi importants :

La Congrégation des Religieux vient de nous accorder l'autorisation de réciter l'Office divin en langue vivante, même sans l'assistance de laïcs. Ceci peut changer radicalement la structure de notre prière commune et lui rendre sa pleine authenticité ; nous ne pouvons que nous en réjouir. Mais il ne faut pas aller trop vite, car il importe souverainement de ne rien bâcler, ni la musique, ni les paroles¹.

Le couvent de Toulouse, pourtant réputé conservateur, non seulement dans la France dominicaine mais au sein même de la province, car héritier du *studium* de Saint-Maximin et de son thomisme militant, souhaitait vraiment cette réforme de l'office. Incontestablement, les principes réformateurs fixés par *Sacrosanctum concilium* avaient été bien reçus au couvent, puis y avaient mûri. Répondant à une consultation demandée à l'ensemble des couvents par le maître de l'Ordre, les frères de Toulouse, en avril 1967, avaient manifesté presque à l'unanimité leur désir d'avancer concrètement vers une telle réforme dont le but serait d'intensifier la vie liturgique non par la quantité mais par la qualité de la prière² : non seulement ils demandaient l'usage du français, mais ils souhaitaient que soit diminuée la quantité de la prière vocale (moins de psaumes), diversifiée les lectures bibliques et patristiques, simplifiés et rendus plus expressifs les gestes liturgiques. Allant plus loin, ils suggéraient déjà une restructuration originale de l'office : en enrichissant les deux offices majeurs de la journée, laudes et vêpres, par des lectures, il était possible de limiter la célébration des matines, comme prière nocturne, au samedi soir et aux veilles de fêtes. En conservant par ailleurs complies et office du milieu du jour, cela revenait à envisager déjà la concentration de la célébration commune des Heures sur quatre offices quotidiens, plus la messe, ce qui marquait un allègement par rapport aux huit célébrations quotidiennes de l'ancienne liturgie.

La signification de ces débats et votes communautaires décisifs de 1967 ne doit pas être négligée. Alors que beaucoup d'autres communautés religieuses à caractère monastique, à ce moment là, se divisèrent durement et durablement sur cette question du maintien ou non du chant grégorien, les frères de Toulouse accueillirent à la quasi-unanimité le mouvement de transfert vers le français. Il ne s'agissait certes pas, - du moins pas majoritairement, - d'un rejet du grégorien, auquel beaucoup de frères, même parmi les jeunes,

¹ Concorde, Bulletin de liaison de la province de Toulouse, n° 2, août 1967, p. 3 [8].

² Réponses communes du couvent de Toulouse au questionnaire proposé par le maître de l'ordre à l'ensemble de l'ordre, 26 avril 1967, Archives du couvent dominicains de Toulouse (ADT).

restaient attachés, mais plutôt d'un choix positif en faveur du français et de l'ensemble du style liturgique nouveau inspiré par le Concile, même si nul ne savait vraiment ce qu'allait être ce style encore inconnu.

On ne saurait certes cacher les raisons plus prosaïques qui contribuèrent elles aussi à faciliter dans la communauté l'accueil de la réforme : l'office grégorien, par sa technicité et sa longueur, exigeait des chantres compétents, de moins en moins nombreux, de sorte que souvent l'office n'était pas chanté, mais « grillonné », c'est-à-dire récité *recto tono*. Il ne semble pourtant pas exagéré d'interpréter ces débats et ce vote comme un accueil bienveillant et même confiant non seulement des orientations liturgiques concrètes données par la constitution conciliaire, mais, en particulier en ce qui concerne l'usage de la langue du pays, du profond élan de renouveau liturgique qui avait préparé le concile, quitte à aller au-delà des compromis auxquels s'étaient arrêtés les Pères conciliaires. Signe qui, *a posteriori*, ne trompe pas, la même unanimité qui accueillit le français comme langue liturgique courante du couvent de Toulouse en 1967, se retrouva de fait, quelques années plus tard, lorsqu'il s'agit d'accueillir, à mesure de sa gestation, la liturgie composée par A. Gouzes. Quand tant de communautés s'enlisèrent, voire se déchirèrent, au cours des années 1970, dans la recherche d'un introuvable nouveau style liturgique, les dominicains de Toulouse, au-delà d'évidentes différences internes de sensibilité, surent engendrer paisiblement cette nouvelle liturgie qui devait remplacer en quelques années le vénérable patrimoine grégorien. Ils n'avaient pas rejeté le grégorien, mais, lui préférant une liturgie nouvelle en langue vernaculaire, ils attendaient, sans encore savoir d'où cela viendrait, un corpus et une pratique liturgique qui n'en serait pas la contradiction, ni un déclassement, ni une dégénérescence.

La révolution normative de 1967 trouva donc une communauté en attente de la réforme, non pas cependant grisée par l'arbitraire d'une nouveauté voulue pour elle-même. Héritier d'une riche tradition de célébration grégorienne, le couvent de Toulouse possédait en son sein une équipe de frères immédiatement aptes à préparer aussi soigneusement que possible l'élaboration d'une nouvelle liturgie. Au moins trois noms sont à retenir. D'abord celui de Jean-Philippe Revel (né en 1931), sous-prieur et chantre conventuel, professeur de théologie sacramentaire au *studium* jusqu'à sa fermeture en 1967 et excellent connaisseur de la tradition tant théologique que liturgique, thomiste autant qu'augustinienne ; c'est à lui que revint en 1967 la charge de « responsable provincial de la liturgie », avec mission de coordonner la mise en œuvre de la réforme entre les différents couvents. A ses côtés, Jean-René Bouchet (1936-1987), professeur de patristique au *studium* et à l'Institut catholique de Toulouse, spécialiste de patristique grecque et orientale, très porté sur les relations entre théologie, liturgie et spiritualité. Et enfin, doyen autorisé de ce trio, Albert-Marie Lassus (1916-2002), prédicateur de retraite renommé, à l'ardeur contemplative marquée d'une attirance forte, quoique jamais aboutie, vers l'érémisme.

Les lacunes archivistiques en ce domaine rendent difficile de saisir avec précision comment fut assumé le vide liturgique soudain provoqué par l'abandon revendiqué du latin et, *in concreto*, sans doute moins voulu pour lui-même, du grégorien. Musicalement, le couvent de Toulouse semble s'être immédiatement porté vers les productions disponibles les plus copieuses en contenu musical et théologal : les psaumes en français du *Psautier de la Bible de Jérusalem* encadrés par les hymnes, antiennes et répons de Joseph Gelineau, Lucien Deiss et Didier Rimaud. Une chose apparaît clairement : au milieu du bouillonnement fort disparate de la création liturgique contemporaine, le couvent de Toulouse ne veut pas se voir dicter la loi de n'importe quel prurit novateur. Pour le chant des psaumes, ce sont les tons de L. Deiss qui sont choisis, en raison de leur filiation directe avec les huit modes grégoriens et

de leur adaptation réussie à langue française, et aussi de leur polyphonie chatoyante³.

Lorsque paraît la première édition de *Prière du temps présent*, en 1969, J.-Ph. Revel se dépêche de publier dans le bulletin provincial *Concorde* une note précisant bien que cet ouvrage, si officiellement recommandé qu'il soit, ne s'impose pas aux communautés⁴. Outre que la traduction des psaumes en est fort « critiquable » et n'oblige pas à renoncer à celle du *Psautier de la Bible de Jérusalem*, les hymnes et les répons, en particulier, n'y figurent eux aussi qu'à titre d'« exemples et de suggestions », facilement remplaçables par « tout autre chant approprié ». Et J.-Ph. Revel de suggérer des hymnes ou répons de J. Gélineau ou L. Deiss. Le responsable provincial de la liturgie, invite par contre les couvents à adopter la structure du nouveau bréviaire romain, avec en particulier la diminution du nombre des psaumes et l'ajout de cantiques de l'Ancien et du Nouveau Testament. Allant même plus loin et reprenant l'idée déjà évoquée au chapitre conventuel de Toulouse, il annonce qu'une pétition est à l'étude pour demander l'autorisation de combiner en un seul office complies et office des lectures, deux offices « qui sont de fait en concurrence au même moment de la journée ». Sans pousser outre mesure l'exégèse d'une note comme celle-ci, on devine assez aisément la position de fond qui la commande : le refus d'entrer dans la dialectique de l'ancien et du nouveau, - l'un devant purement et simplement remplacer ou interdire l'autre, - pousse au contraire le chantre de Toulouse à accueillir avec empressement et même inventivité le cadre renouvelé de la liturgie des heures, sans pour autant faire droit à n'importe quelle créativité débridée, pauvre de contenu musical autant que de portée théologique et spirituelle.

Germination et éclosion d'une liturgie en son couvent

C'est précisément en septembre 1969 que le fr. André Gouzes rejoint le couvent de Toulouse. Alors âgé de 26 ans, il est encore ce que l'on appelle un frère étudiant. Un frère étudiant au statut particulier, puisqu'il est le seul de la province de Toulouse à pouvoir résider à Toulouse, tous les autres ayant été envoyés, - d'aucun disaient « exilés à Babylone », - au couvent du Saulchoir près de Paris, devenu officiellement *studium* commun des deux provinces de France et de Toulouse en 1967. Entré dans l'ordre en 1963 et aussitôt parti pour le couvent de Lille, où se trouvait le noviciat commun des deux provinces, il revint à Toulouse pour sa première année de philosophie en 1964, avant que la fermeture du cycle de philosophie du *studium* de Toulouse ne l'amène au Saulchoir pour l'année 1965-1966. C'est alors qu'il partit accomplir son service national de coopération à Montréal, où il resta trois ans, jusqu'en 1969, comme enseignant au Collège Stanislas. Ce séjour canadien joua un rôle important dans sa formation atypique, puisque c'est là qu'il développa ses premiers talents de pédagogie musicale auprès de ses élèves, là aussi qu'il entra en contact vivant avec les Eglises orientales et leurs liturgies, en particulier les grecs orthodoxes, dont la cathédrale jouxait le couvent Saint-Albert des Dominicains, à la Côte Sainte-Catherine.

Le privilège dont il bénéficia à son retour en France de pouvoir rester à Toulouse, d'échapper à ce que certains appelaient « l'usine intellectuelle » du Saulchoir et, en fait, d'acquérir une formation théologique à la carte, fort peu académique, s'explique directement par la bienveillance amicale du provincial Joseph Kopf, lui aussi artisan essentiel de l'éclosion de la *Liturgie tolosane des Prêcheurs*. Ce dernier (1912-2007), frère de la province de France dont il fut deux fois provincial (1957-1967) avant d'être élu en 1967, puis

³ Il est intéressant de noter que ce choix sera confirmé à mesure de l'avancée des compositions d'A. Gouzes, puisque les tons de L. Deiss restent aujourd'hui encore partie intégrante de la liturgie gouzantine.

⁴ J.-Ph. REVEL, « Liturgie : usage du nouveau bréviaire », dans *Concorde*, n° 26, octobre 1969, p. 13-15 [389-391].

réélu en 1971, pour conduire la province de Toulouse comme prier provincial jusqu'en 1975, sut immédiatement accueillir la personnalité si singulière et prometteuse d'André Gouzes. Il lui fit sans cesse confiance et sut prendre sur lui toutes les entorses au cursus ordinaire d'un frère étudiant dominicain. L'historien se doit de noter d'emblée l'importance capitale de la rencontre entre ces deux hommes pour l'éclosion du renouveau liturgique toulousain

C'est précisément de son retour du Canada qu'A. Gouzes lui-même date le début de son oeuvre de compositeur liturgique. En effet, frère étudiant sur le papier, il se consacra en fait principalement à la musique, à son apprentissage comme à sa composition, à la direction de la chorale paroissiale comme aux contacts avec les milieux artistiques et musicaux de la ville. Répondant à certains frères s'étonnant du curieux parcours théologique suivi par A. Gouzes, le P. Kopf justifia ainsi la liberté qu'il avait cru pouvoir lui accorder :

Son âge, son tempérament, son apostolat font que les études théologiques classiques sont inadéquates pour lui. Mais le travail théologique qu'il fait pour la liturgie n'est-il pas un travail théologique ? Il exprime poétiquement la doctrine sacrée. D'ailleurs, il a une bonne culture, très personnelle, car il lit beaucoup⁵.

Deux épisodes ont fondé la légende des origines de son oeuvre de compositeur. Durant l'été 1969, avant de rejoindre Toulouse, il séjourna avec quelques amis dans le petit ermitage St Thomas Becket, au dessus de Brusque, son village natal dans le Sud Aveyron, et y composa sa première pièce, la *Messe de l'Ermitage*, directement inspirée des lignes mélodiques de la liturgie byzantine. Dans sa simplicité, sa modestie et sa fraîcheur, cette messe porte déjà en elle le jaillissement de toute l'oeuvre gouzantine qui suivra.

Le second épisode veut expliquer l'ampleur systématique et globale donnée à son entreprise créatrice. A. Gouzes rapporte la déception qui fut sienne, quelques mois plus tard, lors du *triduum* pascal de 1970 :

La première Semaine sainte qui suivit mon retour du Canada fut, liturgiquement parlant, d'une médiocrité affligeante. Qui se souvenait des liturgies pascales dont Ranguel avait vibré quatre ou cinq ans auparavant, ne pouvait qu'être frappé d'un sentiment de décadence et éprouver une profonde tristesse. Il fallait de toute urgence reconstruire un répertoire. Pour nous, ce fut désormais une priorité⁶.

La tâche s'impose, ambitieuse et totale : « reconstruire un répertoire », c'est-à-dire rien moins que toute une liturgie. Le « nous » si caractéristique du vocabulaire narratif d'A. Gouzes renvoie en premier lieu à lui-même, mais, du même mouvement, aux frères de Ranguel, à commencer par J.-R. Bouchet aussitôt cité, ainsi que J.-Ph. Revel et J. Kopf. Interrogé oralement, A. Gouzes rapporte qu'à l'issue de ce *triduum*, il fit part de sa déception tant au provincial dont il avait l'oreille, qu'à J.-Ph. Revel devenu prier du couvent juste avant son retour, en mai 1969. Il se serait vu répondre par l'un et par l'autre qu'il n'avait plus qu'à se mettre au travail pour composer lui-même une liturgie capable de remplacer les splendeurs grégoriennes délaissées. J.-Ph. Revel et J.-R. Bouchet se chargeraient de l'aider pour la rédaction des paroles. Le fait est que la composition puis la célébration des Jours Saints devint rapidement l'axe central de l'oeuvre gouzantine pour aboutir dès l'année suivante, en 1971, à un répertoire de liturgie pascale entièrement nouveau.

Mais entre la toute première composition de la *Messe de l'ermitage* durant l'été 1969 et le propos global centré sur les célébrations pascales à partir de la déception d'avril 1970, A. Gouzes avait déjà apporté sa contribution décisive à l'évolution de la liturgie toulousaine, avec en particulier la composition et la célébration des fameuses vigiles dominicales du samedi soir. Une chronique du couvent de Toulouse, en décembre 1969, témoigne discrètement mais nettement de l'impulsion donnée à la liturgie conventuelle, quelques mois à peine après son arrivée, avec un rayonnement apostolique déjà prononcé :

Pour l'office des matines des jours de fête, c'est un noyau de fidèles de notre église qui

⁵ Registre du conseil conventuel de Toulouse, 5 mars 1974, ADT.

⁶ A. GOUZES, *Sylvanès*. Histoire d'une passion, en collaboration avec René Pujol, Paris, Desclée de Brouwer, 1991, p. 79-80.

commence à y prendre part. Il faut dire que la présence parmi nous d'un frère musicien a permis l'invention et l'exécution de divers *modi musici* dont la qualité religieuse est saisissante⁷.

L'un des premiers effets notoires de la nouvelle liturgie semble être la participation soudaine des fidèles à la liturgie des heures, en particulier à ces matines des dimanches et fêtes, qui ne sont autres que l'office des lectures solennellement célébré la veille au soir, point fort de la célébration dominicale selon la conception commune à J.-Ph. Revel et A. Gouzes. Quelques semaines plus tard, un écho identique et plus précis nous arrive, à l'occasion d'une visite à Toulouse du maître de l'ordre, les 31 janvier et 1 février 1970 :

[Le maître général] a pu participer à l'office de Vêpres, Vigile et Laudes, entièrement en français – comme chaque jour d'ailleurs – selon la structure nouvelle de *Prière du temps présent* et la polyphonie très simple d'inspiration byzantine dont notre frère André Gouzes réalise peu à peu la composition. Le Père Général fut heureux de constater la qualité de prière sobre et vraie de notre office, ainsi que la participation de plusieurs fidèles, spécialement à la Vigile de samedi soir où leur nombre est croissant. Le dimanche matin, il concélébra avec une quinzaine d'entre nous à la messe de 11 heures. Comme chaque dimanche, plus de 800 fidèles remplissaient entièrement notre église conventuelle. Le chant de l'assemblée, animé par la chorale, était soutenu par l'orgue (dont quelques jeux sont enfin en état de marche) auquel, pour la circonstance, s'était joint une trompette. La concélébration était présidée par le fr. Albert Lassus qui, dans l'homélie, situa la place capitale de la vie contemplative, et spécialement de nos sœurs moniales, dans la vocation apostolique de l'Ordre et de l'Eglise⁸.

Dans la France dominicaine de 1970, le maître de l'ordre dut éprouver une heureuse surprise devant ce spectacle peu en phase avec ce qu'il pouvait observer en d'autres couvents. Outre une homélie sur la vie contemplative devant huit cent fidèles remplissant l'église, il découvrait une liturgie à la fois nouvelle et traditionnelle, priante et populaire, rayonnante et simple, sans guitares électriques ni chant grégorien compassé.

Observateur avisé et surtout autorisé de cet équilibre prometteur entre conservatisme et progressisme liturgique, J. Kopf consacra, quelques jours plus tard, son éditorial du bulletin provincial à la liturgie, précisément à l'importance de « l'expression poétique » des mystères de la foi face au risque de dessèchement par excès de conceptualisme autant que de rubricisme. Comme en écho à ce qu'il voyait naître au couvent de Toulouse, il en appelait à l'urgence de créer un nouveau mode de célébration, souple, joyeux, profond, capable de parler au cœur de l'homme d'aujourd'hui et d'« exprimer la totalité de son être ». La leçon à recevoir de l'Orient chrétien, à l'encontre des tentations minimalistes mais loin également de tout plagiat ou de tout conservatisme, ne devait pas dispenser du devoir de créativité. Il n'y allait pas seulement de la prière commune des frères, mais aussi de leur rayonnement apostolique et de leur capacité à porter l'Évangile aux jeunes générations. Nul doute que de longues conversations avec A. Gouzes et J.-Ph. Revel n'aient préparé un tel message programmatique adressé à la province, et, au-delà, à toute la France dominicaine, certes peu préparée à l'entendre :

Certains disent que notre liturgie risque de devenir froide et conceptuelle. Peut-être ? A nous de savoir l'orchestrer pour lui donner sa plénitude d'expression en adoptant des rythmes variables selon les jours et les époques. Ici encore l'Eglise d'Orient aurait de bonnes leçons à nous donner dont il faudrait savoir profiter. Rien ne s'y oppose si ce n'est notre paresse et notre passivité. Autrefois tout était fixé d'avance, jusqu'au nombre des coups d'encensoir. Aujourd'hui seuls les cadres nous sont donnés. Si nous ne savons pas les remplir par notre initiative, évidemment ils demeureront vides comme des carcasses de maisons en construction. Mais les jeunes générations ne se contenteront pas de carcasses. Si nous ne parvenons pas à leur donner de l'authentique poésie, elles iront vers la magie ou vers le néant. Cependant rien n'indique que nous prenions ce chemin. Nous sommes au contraire à pied d'œuvre pour une renaissance de l'expression poétique comme indispensable complément de connaissance permettant à notre cœur de vivre dans le monde glaciaire des machines et des techniques. Pussions-nous devenir les uns et les autres de bons artisans de cette renaissance au sein de communautés fraternelles célébrant dans la joie la Parole éternelle pour

⁷ « Toulouse », dans *Concorde*, n° 28, décembre 1969, p. 9 [413].

⁸ *Ibid.*, n° 31, mars 1970, p. 12-13 [29-30].

l'annoncer⁹.

Ce texte laisse précisément transparaître ce qui était alors l'un des défis liturgiques majeurs des communautés chrétiennes, en particulier religieuses : entre la nostalgie d'une liturgie immuable fixée d'avance dans la complexité empesée de ses pièces, de ses rites et de ses détails, et beaucoup de créations contemporaines marquées par la froideur d'un intellectualisme bavard déguisé en sobriété, comment faire place à une créativité liturgique vraiment expressive, poétique et apte à favoriser la rencontre du Dieu vivant ? Rappeler que les cadres de la liturgie « nous sont donnés » prémunit contre les dangers d'une remise en cause permanente des structures fondamentales de la liturgie, alors si fréquentes un peu partout, surtout en France. Mais dénoncer l'écueil de la « paresse » et de la « passivité » invite à un profond effort de créativité pour donner chair et sang à une vie liturgique authentiquement expressive tant des attentes de l'homme contemporain que de la réponse donnée par un Dieu qui se fait proche, « sensible au cœur ». Comment ne pas deviner, derrière ces propos, une allusion à telle ou telle grande communauté de la France dominicaine qui continuait encore à célébrer l'office en latin, non certes par conservatisme mais par négligence de créer autre chose, la liturgie paraissant nettement moins urgente que les grands chantiers intellectuels ? Quant à cette « renaissance de l'expression poétique » pour laquelle « nous sommes à pied d'œuvre », J. Kopf parle de toute évidence de ce qu'il voit naître et grandir sous ses yeux, à Toulouse.

Faute de documents assez précis, il est difficile de reconstituer exactement la genèse concrète des compositions d'A. Gouzes. Après la *Messe de l'ermitage* apparue durant l'été 1969, les plus anciennes, selon la mémoire collective des frères, sont, outre les antiennes et répons des vigiles dominicales, les sept cantiques du Nouveau Testament chantés à vêpres chaque soir, de même que les chants propres des solennités de l'Ascension, de la Pentecôte et de la Toussaint. Quelques feuilles anciennes, malheureusement non datées, semblent en effet indiquer par leur localisation que ces morceaux datent de la première année d'A. Gouzes à Toulouse, 1969-1970. La composition des offices de la Semaine Sainte, sans doute rapidement engagée après la Pâque de 1970, aboutit à sa première mise en oeuvre lors des célébrations pascales de 1971.

L'événement semble avoir puissamment marqué la communauté locale, dominicaine autant que paroissiale, si l'on doit en juger par le récit du chroniqueur, exceptionnellement long et détaillé. Porté par une tonalité joyeuse et enthousiaste, l'auteur nous permet de relever l'apparition des grandes pièces musicales que sont les antiennes et répons des Ténèbres, avec aussi les textes patristiques rassemblés par J.-R. Bouchet, puis le tropaire de Pâques suivi de l'*Exultet*. L'exécution de toutes ces nouvelles pièces liturgiques fut facilitée par la présence de la chorale universitaire de Montpellier dirigé par Jean Gouzes, le propre frère d'André. Ce n'est pas seulement l'assistance exceptionnellement nombreuse qui frappe le chroniqueur, mais surtout l'ardeur communicative suscitée par la qualité religieuse, poétique et mystagogique de la liturgie :

« Le Christ est ressuscité ! Le Christ est ressuscité ! » Quand ce cri fut lancé par la chorale et repris par la foule à l'arrière plan tandis que s'élevait à l'aigu dans sa triomphale simplicité le chant de l'*Exultet*, l'assemblée qui, plus nombreuse encore que les années précédentes, remplissait l'église conventuelle de Toulouse, a senti qu'elle était introduite dans un grand mystère de présence et de communion. [...] Jamais nous n'avions à ce point découvert combien la vraie liturgie peut être rencontre de Dieu et rencontre de nos frères¹⁰.

A partir de ce récit du *triduum* pascal, le chroniqueur se sent naturellement appelé à décrire tout le mouvement de rayonnement impulsé par la liturgie nouvelle, pour autant, le rappelle-t-il, qu'elle s'inscrit en symphonie avec une réelle qualité de prédication.

⁹ J. KOPF, « Lettre à la province », dans *Concorde*, n° 30, février 1970, p. 2 [11].

¹⁰ « Couvent de Toulouse », dans *Concorde*, n° 44, mai 1971, p. 4-5 [54-55].

Huit cent fidèles participent chaque dimanche à la messe de onze heures. Au noyau originel des habitants du quartier s'ajoute surtout, et de plus en plus, le double cercle des professeurs et étudiants de l'Université et des Grandes Ecoles voisines et celui de toulousains « venus de toute la ville qui en ont fait leur église d'adoption ». Comme au cœur de ce foyer de renouveau liturgique, la chorale paroissiale, « jeune et nombreuse qu'anime et dirige le fr. André Gouzes, entraîne toute l'assemblée à une participation vivante et chaleureuse qui, depuis Pâques, culmine dans l'échange du baiser de paix et la communion sous les deux espèces¹¹ ». Nous pouvons deviner dans ces lignes la marque typiquement post-conciliaire de cet élan liturgique : la beauté profondément expressive et religieuse des chants, des textes et des gestes rejoint, exprime et suscite une participation active de toute l'assemblée, de sorte que le mystère de la communion en Christ se trouve vraiment actualisé, rendu présent.

Le renouveau conventuel stimulé par la liturgie

C'est ici que l'historien doit rapporter comment la renaissance liturgique suscitée par la nouvelle liturgie accompagna en même temps qu'elle favorisa, voire suscita le renouveau global du couvent des dominicains de Toulouse¹². Toute la décennie antérieure, celle des années 1960, avait été pour le couvent une période de déflation, voire de dépression. La transplantation du *studium* de Saint-Maximin ne porta pas les fruits espérés. Dès la fin des années 1950, les vocations fléchirent, de sorte que le noviciat toulousain fut fermé en 1960 et les quelques novices de la province furent envoyés au noviciat de la province de France, à Lille. Ensuite, faute d'étudiants autant que de professeurs, il fallut fermer le cycle des études de philosophie en 1965 et envoyer les jeunes frères au Saulchoir. Ce même processus de dépression aboutit en 1967 à la fermeture de tout le *studium* des frères, les étudiants en théologie devant à leur tour rejoindre le Saulchoir. Alors que la province de Toulouse se trouvait dépouillée de l'ensemble de la formation de ses jeunes frères, le couvent de Toulouse, conçu dans les années 1950 pour être le navire amiral du système provincial de formation, se trouvait comme dépouillé de sa voile. Ne lui restait plus que le *studium* des sœurs, institut de formation dispensant un cycle de théologie d'une année pour religieuses en recyclage. Réduits à une trentaine, les frères de Toulouse, en particulier sous le priorat pourtant stimulant de Philippe Maillard (1966-1969), tentèrent de retrousser les manches. Les succès obtenus, en particulier par la qualité des prédications et de la liturgie dans l'église, par l'apostolat auprès des étudiants, restaient cependant modestes. C'est dans ce contexte plutôt morose qu'A. Gouzes rejoignit Toulouse en 1969, seul jeune frère en formation.

Or les choses changèrent très vite, dès le début des années 1970. S'ouvrit alors une nouvelle page de l'histoire du couvent. L'attrait de la liturgie conventuelle de Ranguel auprès des fidèles alla de pair avec l'arrivée de jeunes vocations, venues de bien au-delà de Toulouse et de sa région. Les premiers « regardants » frappèrent à la porte du couvent dès 1971, de sorte que la province, rompant courageusement avec le carcan inter-provincial qui voulait que tous les novices français soient formés à Lille, décida de rouvrir son propre noviciat, évidemment à Toulouse, lieu emblématique de son renouveau. Jean-Yves Leloup en devint le premier novice en octobre 1972, suivi en 1973 de quatre autres (Mario Carelli, Didier Vernay, Guy Tardivy, Denys Sibre) et en 1974 de neuf autres (Richard Beaud, Christian-Marie Duc, Michel Morin, Thierry Bert, Gilles Danroc, Dominique Cerbelaud,

¹¹ *Ibid.*, p. 5 [55].

¹² Sur l'essoufflement précoce du *studium* dominicain de Toulouse, dans les années 1960, et son renouveau dans l'élan liturgique et conventuel des années 1970, cf. H. DONNEAUD, « Les écoles de théologie dominicaines à l'épreuve de la crise », dans M. FOURCADE et D. AVON (éd.), *Un nouvel âge de la théologie ? 1965-1980*, Colloque de Montpellier, juin 2007, Paris, Karthala, 2009, p. 109-128.

Yousouf Joudo, Maxime Gimenez, Manuel Rivero). La pompe était ainsi réamorcée. Signe de l'imbrication intime du renouveau liturgique et spirituel du couvent de Toulouse avec l'attrance de nombreux jeunes, c'est J.-R. Bouchet qui devint maître des novices en octobre 1972. L'arrivée de ces nouveaux jeunes frères, en retour, permit d'aller plus loin encore dans le renouveau du couvent, avec la réouverture du *studium*. L'inadaptation du système inter-provincial de formation, dont le cycle de théologie était désormais confié au couvent Saint-Jacques, à Paris, devint flagrante. Comme le fit entendre clairement le frère Jean-Louis Bruguès qui y poursuivait alors ses études, les jeunes frères de la province de Toulouse ne trouvaient pas à Paris le cadre religieux, fraternel, liturgique et apostolique correspondant à leur aspiration¹³. C'est le modèle toulousain, alors en pleine éclosion, qui les attirait au contraire.

Cette attrance ne concernait d'ailleurs pas seulement les frères de la province de Toulouse, mais, chose beaucoup plus exceptionnelle, des frères de la province de France eux-mêmes, y compris des frères déjà ordonnés. Un mouvement significatif s'opéra en effet à partir de 1973, qui poussa des frères à quitter les couvents de leur province de France pour rejoindre le couvent de Toulouse, dont la fermentation liturgique et spirituelle illustrait la recherche d'un nouvel équilibre de vie dominicaine, dégagé des rétrécissements idéologiques de droite comme de gauche. Dès septembre 1972, Albert-Marie de Monléon et Jean-Miguel Garrigues négociaient avec les deux provinciaux leur assignation à Toulouse, assignation qui devint effective pour le second à la rentrée suivante (septembre 1973). Au même moment, alors que le fr. Jean-Louis Bruguès obtenait son retour à Toulouse, il était accompagné d'un jeune frère étudiant de la province de France, François-Dominique Boespflug, qui arriva avec lui en septembre 1973. L'année suivante, en 1974, furent assignés à leur tour A.-M. de Monléon, ainsi que deux frères étudiants, Daniel Bourgeois et Jean Legrez. Ces « parisiens » réfugiés de la tourmente « idéologique » et « sécularisante » qui sévissait selon eux dans les couvents parisiens ne restèrent pas inactifs. Ils jouèrent très vite un rôle important dans le dynamisme nouveau du couvent de Toulouse. D. Bourgeois mit son ardeur, ses talents d'écriture et sa culture théologique au service de la *Liturgie tolosane des Prêcheurs* en rédigeant les textes ensuite mis en musique par A. Gouzes.

Le rayonnement et la notoriété rapide de la *Liturgie tolosane des Prêcheurs* s'explique d'autant mieux par contraste avec les tâtonnements rencontrés presque partout ailleurs. La floraison de l'œuvre d'A. Gouzes semble tenir de l'oasis au milieu d'un vaste désert. Ne prenons que deux exemples significatifs. Les chroniques du couvent de Marseille, couvent qui joua longtemps un rôle exemplaire dans le dynamisme apostolique de la province jusqu'au milieu des années 1960, ne cachent pas, en contraste avec l'écho allègre des célébrations toulousaines, les ratées et les souffrances occasionnées par les tâtonnements liturgiques. Le chroniqueur à la plume si précise et bienveillante, Réginald de Parseval évoque d'abord, à la suite de la Semaine sainte 1970, les risques de l'improvisation et de l'à-peu-près au nom de la joie et de la spontanéité :

Il n'y a pas trop d'illusions à se faire : la liturgie aujourd'hui est un art difficile. Je suis tout à fait d'accord avec ceux qui disent que nos célébrations doivent être « lieu de joie » et prendre allure de « fête ». Trop longtemps elles ont eu visage austère et distillé la tristesse. Mais cette mutation exige un contrôle permanent et un travail sérieux. Nous l'avons expérimenté au cours de la Semaine sainte, ces temps derniers. De plus en plus la liturgie suppose une concertation serrée, attentive. Nous avons certes eu de beaux offices, de belles célébrations. J'ai pourtant surpris dans la bouche de tel ou tel d'entre nous des réflexions comme celle-ci : « On n'a pas mis le paquet... Il eût fallu auparavant, pour préparer ces célébrations, une réunion conventuelle d'un jour ou deux... ». C'est significatif¹⁴.

Deux ans plus tard, un frère étudiant du couvent de Marseille rend compte des

¹³ Compte rendu du conseil provincial, avril 1973, ADT, I, 1963-1973.

¹⁴ R. de PARSEVAL, « Couvent de Marseille », dans *Concorde*, n° 33, mai 1970, p. 3 [45].

expériences liturgiques mises en œuvre par la communauté. Pour la messe de minuit de Noël 1971, alors que les santons traditionnels ont été vigoureusement expulsés hors de l'église, c'est un spectacle audiovisuel assaisonné de musique pop qui tient lieu de liturgie de la parole. Expérience renouvelée pour le quatrième dimanche de carême 1972, dit de *Laetare* : afin de laisser éclater la joie spontanée, c'est un orchestre rock qui accompagne les lectures bibliques elles-mêmes transformées en poèmes oratoires et mêlées à une prédication faisant corps avec elles. Le frère offrait pour tout commentaire ce constat rapporté par un fidèle présent dans l'assistance :

Pendant les chants de ce matin, j'observais deux petits enfants devant moi qui se marraient et dansaient sur leur prie-dieu. Ils devaient se dire : « enfin une messe où on rigole ! »... Peignez tout en couleurs très vives et très claires et vous verrez toutes les gueules sinistres de vos fidèles se transformer¹⁵.

Presque un an plus tard, en février 1973, le sage et perspicace R. de Parseval, reprenant la plume de sa chronique, constatait, avec une désillusion timidement baptisée d'espérance, la dissolution des effectifs :

J'ai déjà parlé du souci que nous avons de faire vivre, revivre cette chapelle de notre couvent. Cette immense nef s'anime les dimanches et jours de fête, bien que nous soyons obligés de constater une sensible diminution dans l'affluence à ces offices. Peut-on espérer voir revivre cet espace ? Peut-être nous y prenons-nous mal ?¹⁶

Par contraste, la renommée de la liturgie toulousaine, trois ans à peine après ses débuts, franchissait non seulement les frontières de la province, mais touchait jusqu'au corps professoral du Saulchoir récemment replié au couvent Saint-Jacques. Ainsi en témoigne le fr. Hervé Legrand, écrivant au fr. Ephrem Lauzière, secrétaire académique du *studium* des sœurs à Toulouse :

C'est avec joie que je retrouverai à Toulouse une vie liturgique et fraternelle de si belle qualité, qui ne manquera pas de me renouveler, car ici notre liturgie est assez plate¹⁷.

Entre inventivité débridée et conformisme plat, sinon paresseux,- selon les catégories de J. Kopf, - l'audacieuse aventure toulousaine apparaît dans son originalité plutôt exceptionnelle.

Heures et malheurs d'un nouveau

En mai 1972, quelques mois avant la réouverture du noviciat, J.-Ph. Revel fut réélu pour un second mandat prioral à Toulouse. Ce second triennat, entre 1972 et 1975, correspond, aux yeux de l'historien, à un certain apogée ou point d'intensité maximale du mouvement de renaissance qui a soulevé le couvent de Toulouse. Durant ces trois années, la *Liturgie tolosane des Prêcheurs* accéda vraiment à son plein déploiement, avec la production et la mise en œuvre de l'ensemble du répertoire ordinaire, pendant que l'imbrication de la communauté des frères et de la paroisse stimulait une féconde intensité apostolique. En même temps et du même mouvement, le *studium* réinventé, avec ses jeunes frères, tenta de faire éclore une nouvelle manière de pratiquer la théologie dominicaine, sans inféodation à la scolastique thomiste, encore moins aux modes idéologiques du moment.

Les comptes-rendus des interventions priorales de J.-Ph. Revel dans le cadre du chapitre conventuel laissent deviner la ligne d'action que le prieur fraîchement réélu, porté par le rajeunissement des forces de la communauté, entendait promouvoir. La ligne politique de fond rejoint celle que l'on retrouve facilement dans les interventions du provincial Kopf :

¹⁵ J.-L. FRADON, « Histoire de fête : chronique du 35 rue Edmond Rostand à Marseille », dans *Concorde*, n° 3 NS, avril 1972, p. 8-10 [26-28].

¹⁶ R. de PARSEVAL, « Nouvelles du couvent de Marseille, rue Edmond Rostand », dans *Concorde*, n° 12 NS, février 1973, p. 7 [17].

¹⁷ Lettre de H. Legrand à E. Lauzière, 28 avril 1972, ADT, section I, série L / Studium 11.

l'originalité toulousaine d'une ligne de crête à promouvoir entre conservatisme et progressisme, entre fixisme passéiste et illusions sécularisantes. Or ce chemin médian, à suivre J.-Ph. Revel dans ses exhortations capitulaires, exige une mobilisation des frères pour en inventer et déployer toujours plus profondément la dynamique spirituelle et apostolique. La liturgie en est incontestablement le cœur visible, mais la créativité liturgique, source directe d'enrichissement spirituel de la communauté, doit aller de pair avec un engagement apostolique plus intense, en particulier auprès des laïcs :

La communauté vit certainement dans la paix et l'amitié fraternelle. Ceci doit nous permettre d'aller plus loin. En effet, si peu de couvents en France font le même effort pour garder toutes les composantes de la vie dominicaine sans demeurer pour autant dans un faux traditionalisme, il n'est pas possible pour autant de s'en tenir au *statu quo* et le couvent doit trouver un dynamisme renouvelé. [...] Il semble important et urgent de maintenir et de développer notre recherche car des jeunes font la même recherche et risquent de faire fausse route si nous ne leur offrons pas un style de vie à la fois traditionnel et ouvert¹⁸.

Ces propos traduisent bien la conscience d'un moment historique tout à fait singulier, propre au couvent de Toulouse, signe d'espoir au milieu du désarroi voire de l'implosion de nombreuses autres communautés religieuses. Une évidente leçon de vie dominicaine est d'ailleurs donnée *ad intra* : le couvent de Toulouse se comprend lui-même, par la voix de son prieur, comme devant parvenir à équilibrer de façon originale les composantes complexes de la vie dominicaine, à une époque où les éléments monastiques et contemplatifs du propos dominicain semblaient un peu partout disparaître derrière l'impératif d'un engagement plus direct dans le monde. Mais le prieur sent également que ce dynamisme retrouvé ne doit pas se ralentir ni s'installer. Il faut « aller plus loin », selon un mot d'ordre qu'il répète souvent. Cela signifie en particulier, dans sa bouche, le courage d'un accueil conventuel plus ouvert, car les richesses liturgiques, oratoires et spirituelles de la communauté doivent être davantage partagées avec les laïcs, jusqu'en particulier au rôle important que doivent prendre ces derniers dans la célébration de la liturgie des heures.

D'où deux priorités que le prieur se fixe nettement et qu'il rappelle à la communauté au long des chapitres successifs : la liturgie et l'accueil. En matière liturgique, ces trois années correspondent à la maturation du corpus et de la pratique de la *Liturgie tolosane des Prêcheurs*. A. Gouzes fut nommé chantrier conventuel en novembre 1972, en même temps qu'était constituée une « équipe liturgique » composée des frères Revel, Gouzes, Lassus et Leroy, chargée de mettre au point de nouvelles antiennes de vêpres. Ce travail aboutira à la publication de la première édition du livret des vêpres, en 1976. Durant l'année 1973, la structure et les rites propres de la liturgie gouzantine sont mis en place concrètement ou envisagés comme objet de travail en commun : une répartition des psaumes différente de celle du Bréviaire romain, la lecture des Évangiles de la Résurrection aux vigiles du samedi soir étalée sur un cycle de huit semaines rythmant la liturgie du Temps ordinaire, le chant quotidien du *Joyeuse lumière* avec allumage des cierges et offrande de l'encens, le chant du *Gloria* chaque matin, un office de complies enrichi d'éléments de l'office des lectures afin de fondre les deux offices en un seul.

Nous ne nous arrêtons pas sur l'autre priorité défendue par J.-P. Revel : l'accueil et l'ouverture aux laïcs, souvent rappelés comme prolongement indispensable du rayonnement liturgique du couvent. Constatons seulement que cette orientation de politique conventuelle et apostolique devint peu à peu l'une des sources de division à l'intérieur de la communauté. Car l'appel à « aller de l'avant », sur ce point, ne faisait pas l'unanimité. Impliquer toujours plus les laïcs dans la vie liturgique et apostolique d'une communauté conventuelle ne va jamais de soi, car c'est l'équilibre même du couvent qui pouvait s'en trouver menacé. Or le prieur, qui était en même temps « responsable du secteur pastoral », c'est-à-dire de la quasi-paroisse associée au couvent, entendait engager plus avant le

¹⁸

Registre du chapitre conventuel de Toulouse, 16 juin 1972, ADT.

mouvement de synergie, voire de symbiose entre la communauté religieuse des frères et la communauté des fidèles laïcs, en particulier dans la célébration liturgique.

A partir de 1975 se produisirent une série d'événements qui mirent à mal le socle fraternel qui avait permis l'éclosion de la liturgie nouvelle, sans pourtant remettre en cause la pratique conventuelle de cette liturgie. En mai 1975, malgré les souhaits d'une forte minorité, J.-Ph. Revel n'obtint pas les suffrages suffisants pour accomplir un troisième mandat prioral, d'ailleurs exceptionnel dans la tradition dominicaine. Certes, il fut aussitôt choisi comme sous-prieur par son successeur, Henri Laxague, et il gardait la haute main sur la communauté paroissiale, mais il devenait clair qu'une majorité de frères ne se dégageait plus, dans la communauté, pour soutenir plus avant, à un rythme aussi soutenu, la dynamique de création liturgico-pastorale lancée depuis six ans.

Toujours en 1975, au terme de l'été, A. Gouzes demanda au P. Kopf et en obtint l'autorisation de passer une année à l'abbaye de Sylvanès. Il souhaitait s'y retirer pour travailler plus intensément à ses compositions tout en assistant son père âgé qui résidait à proximité. On sait qu'il s'y installa en fait durablement, pour entreprendre le relèvement de l'abbaye, ce qui l'éloigna pour longtemps du couvent de Toulouse.

Durant l'été 1976, le chapitre provincial qui élut Jean-Luc Vesco comme successeur du P. Kopf à la tête de la province, procéda à des assignations assez brutales, qui purent être comprises, en mauvaise part, comme visant à disperser l'ancienne équipe dirigeante du couvent de Toulouse. J.-R. Bouchet fut assigné à la Sainte-Baume où il ne resta pas ; en mai 1977, il fut élu prieur du couvent de Strasbourg, où il retrouva J. Kopf et put transplanter quelques uns des ingrédients du renouveau toulousain des années précédentes. J.-Ph. Revel, lui, fut envoyé à Marseille, dans l'optique d'y œuvrer à une « revitalisation » de ce couvent laissé exsangue par les soubresauts post-conciliaires ; en pratique, cela le coupait de l'œuvre toulousaine qu'il avait portée depuis sa naissance, tout en l'éloignant des frères qui lui étaient affectivement les plus proches. L'impression put être donnée qu'une partie au moins de l'équipe qui animait le renouveau toulousain était disloquée et mise à l'écart du couvent afin qu'y diminue son influence.

La crise majeure survint l'année suivante, en mars 1977, lorsque quatre frères, parmi les piliers du renouveau toulousain des années précédentes (J.-Ph. Revel, D. Bourgeois, J.-M. Garrigues, J. Legrez), prirent l'initiative de fonder une communauté extra-dominicaine de moines apostoliques, sans concertation avec les autorités de la province ni de l'ordre. Il ne nous revient certes pas d'écrire l'histoire de cette page douloureuse d'histoire familiale. Nous pouvons seulement tenter d'expliquer comment la question liturgique, malgré certaines apparences, n'en fut pas le cœur. Le départ des quatre frères pour Aix-en-Provence ne remit aucunement en cause l'identité liturgique du couvent de Toulouse telle qu'elle avait fait sa force et sa réputation dans les années précédentes. Tout au plus assista-t-on, dans les années suivantes, à une légère cure d'amaigrissement des célébrations, la communauté souhaitant contenir l'ampleur croissante prise par le déploiement liturgico-pastoral des années précédentes.

Outre les inévitables questions de personnes, avec les antagonismes de caractères, nous devinons surtout, entre les nouveaux moines apostoliques et les frères restés à Toulouse, une différence d'équilibre dans l'ouverture concrète et quotidienne de la communauté des frères à la présence des fidèles laïcs. Au projet principalement paroissial d'une seule communauté de prière formée par les religieux et les laïcs réunis ensemble, s'oppose le souci de préserver la spécificité et l'indépendance d'une communauté religieuse dont la vie ne saurait être centrée sur celle d'une paroisse et dont l'office chorale autant que la communion fraternelle sont de nature premièrement religieuse. La *Liturgie tolosane des Prêcheurs*, qui ignore par son accent et par son génie propre, la différence entre prière des

religieux et prière des fidèles, pouvait prêter à ces deux lectures. C'est d'ailleurs pourquoi elle put être revendiquée et assimilée par les deux bords : par les frères d'Aix qui en firent la source de leur rayonnement apostolique paroissial à St Jean de Malte en la rebaptisant *Liturgie chorale du Peuple de Dieu* ; par les Dominicains de Toulouse qui continuèrent sans aucune interruption d'en faire le cœur de leur vie religieuse conventuelle, non sans continuer à l'ouvrir latéralement aux fidèles, par le biais de la paroisse. Celle-ci, passés les soubresauts de la rupture, continua elle aussi son chemin de croissance et de rayonnement apostolique sous la conduite du fr. Alain Quilici, appelé en urgence pour prendre en main, selon le vocabulaire de l'époque, « la responsabilité d'animation du secteur pastoral¹⁹ » (1977-1990).

Un rayonnement contrasté

Les effets de la création liturgique d'A. Gouzes sur le couvent des Prêcheurs de Toulouse sont directs et incontestables, avec au premier chef cette vitalité foisonnante, si exceptionnelle, dans les années 1970, parmi les anciennes communautés religieuses. Son rayonnement extérieur, par contre, est nettement plus contrasté. On constate en effet un étrange décalage entre la notoriété rapidement acquise par les compositions du dominicain et la faiblesse quantitative de sa diffusion. Jusqu'en 1980, deux communautés religieuses masculines seulement, dans toute la France, célèbrent leur liturgie avec le corpus composé par A. Gouzes : les dominicains de Ranguel et les moines apostoliques d'Aix en Provence. Il est frappant qu'aucun autre couvent dominicain, non seulement en France, mais à l'intérieur même de la province de Toulouse, n'ait à cette époque choisit de l'adopter. Le couvent de Strasbourg sera l'un des premiers à s'y ouvrir, sous l'influence de J.-R. Bouchet, à partir de 1977. Et il faudra attendre les années 1980 pour que d'autres couvents de la province de Toulouse la fassent leur à leur tour, peu à peu, sous l'impulsion des frères de la nouvelle génération formés à Toulouse (Bordeaux, Marseille). Parmi les communautés féminines, la musique d'A. Gouzes semble n'avoir réussi à percer que dans les maisons des Dominicaines de Béthanie, dont il était proche et qu'il initia lui-même à sa pratique. On constate surtout une imperméabilité quasi absolue des milieux monastiques. Les familles bénédictines et carmélitaines ne se retrouvèrent pas dans ce qui pouvait passer pour une excessive exubérance musicale, mais il est frappant que les moniales dominicaines elles-mêmes furent peu nombreuses à en adopter certaines pièces, et jamais l'intégralité du corpus.

Quant au monde des paroisses, vers lequel se porta dans les années 1980, l'effort de diffusion de la *Liturgie chorale du Peuple de Dieu*, il resta tout aussi réfractaire. Deux motifs, au moins, jouèrent en défaveur des compositions d'A. Gouzes : d'une part la réputation de difficulté technique, qui ne tenait en fait qu'à l'exigence de la polyphonie et donc d'une chorale paroissiale fournie et régulière, à une époque où la mode, portée au nivellement, se défiait des chorales et de leur élitisme supposé ; d'autre part les résistances, à tout le moins l'inertie manifestées par les instances nationales et diocésaines de la pastorale liturgique. Etranger à ces réseaux officiels par sa formation, son cursus et son tempérament, A. Gouzes ne bénéficia d'aucun soutien de leur part, pour ne pas dire qu'il y suscita de la méfiance.

A cet égard, il sera intéressant, un jour, d'étudier les jugements brefs mais sévères portés contre ses productions par l'un des pontes de la liturgie « officielle » que fut Joseph Gélineau. Rangeant sans nuance l'ensemble du corpus gouzantin dans cette forme particulière de « contre-courants traditionalisants » qu'il nomme « le chant néo-byzantin », il lui reproche la recherche facile de l'émotion, l'uniformité du moule harmonique, l'occultation

¹⁹ « Conseil provincial », dans *Concorde*, n° 58 NS, juin 1977, p. 9.

des différents rites au profit d'une « ambiance globale »²⁰. A tout prendre, on se demande si J. Gélinau connaissait vraiment, de l'intérieur, de façon précise et complète, les compositions d'A. Gouzes. En effet, aux reproches qu'il leur adresse, succèdent sous sa plume l'énumération des caractéristiques que devraient posséder les productions vraiment riches d'avenir. Or ces critères théoriques se rapprochent étrangement de ceux que revendique A. Gouzes lui-même comme sources et règles de son œuvre personnelle : contre la technicité cérébrale ou la mondanité superficielle de trop de productions liturgiques à l'usure rapide, il en appelle 1° à un langage et à des formes musicales simples et transparentes, accessibles à toute l'assemblée, les fidèles étant appelés à chanter en même temps que la chorale, 2° à l'ancrage dans la tradition vivante et dans l'histoire des musiques ayant marqué la célébration chrétienne au long des âges, 3° au caractère global et intégral d'un corpus couvrant l'ensemble de l'année liturgique dans l'unité d'une même inspiration, 4° à l'inscription de la musique dans des rites concrets dont elle sert et respecte la fonction symbolique. J. Gélinau et A. Gouzes partageant exactement les mêmes principes théoriques, on se demande si les réserves du premier ne tiennent pas plus à des différences de sensibilités esthétiques, voire, plus prosaïquement, à des compartimentages de réseaux ecclésiaux et institutionnels s'ignorant les uns les autres. Sans parler de la grâce propre du génie, dont le moindre des inconvénients, pour le compositeur qui en est doué, n'est pas l'incompréhension et la contradiction à subir de la part d'autres qui en ont moins.

En contrepoint de cet insuccès officiel de la liturgie gouzantine, il conviendrait d'exposer en détail le rôle modeste, auxiliaire mais réel qu'elle joua lors de l'émergence en France du renouveau charismatique, l'une des pièces maîtresses de la fécondité paradoxale et inattendue de l'Eglise de France dans les années 1970. Pour des raisons encore mal connues, mais qui tiennent sûrement au rayonnement précoce du renouveau liturgique du couvent de Ranguel, les premiers groupes de prière du renouveau charismatique apparus en France en 1971-1972 choisirent de se réunir pour célébrer ensemble les Jours Saints, en 1973, chez les Dominicains de Toulouse²¹. C'était la troisième année que s'y déployait la création musicale d'A. Gouzes, dont la beauté et la force d'expression du mystère pascal avaient déjà acquis assez de réputation pour attirer ces groupes de prière épris de célébrations vivantes et signifiantes. Plusieurs des fondateurs des futures communautés charismatiques (Lion de Juda, Théophanie, Emmanuel, L'Olivier) se trouvaient là, aux côtés de dominicains qui allaient les accompagner de plus ou moins près dans les années de leur fondation (A.-M. de Monléon, J.-R. Bouchet, J.-M. Garrigues). L'année suivante, durant l'été 1974, c'est A. Gouzes qui fut chargé de l'animation liturgique du premier rassemblement estival, à Vézelay, de ce qui allait devenir la communauté de l'Emmanuel²². Ces faits traduisent une évidente affinité entre la créativité liturgique du dominicain et les attentes des adeptes du renouveau en matière de

²⁰ J. GÉLINEAU, « La création de chants liturgiques dans les milieux monastiques depuis le concile. Réflexions et questions à partir d'expériences françaises », dans *La Maison-Dieu*, n° 145 (1981), p. 49-65 (62-63).

²¹ Sur la participation des premiers groupes charismatiques français à la célébration des Jours Saints au couvent de Ranguel en 1973, cf. B. PEYROUS et H.-M. CATTÀ, *Qu'est-ce que le Renouveau charismatique ? D'où vient-il ? Où va-t-il ?*, Paris, Mame, 1999, p. 100-101 ; O. LANDRON, *Les communautés nouvelles. Nouveaux visages du catholicisme français*, Paris, Ed. du Cerf, 2004, p. 246. Et aussi, quoique ne citant pas le nom d'A. Gouzes, le témoignage de Fr. EPHRAÏM [G. CROISSANT], *Les pluies de l'arrière-saison*, Paris, Fayard, 1985, p. 33-34 : « Pâques 1973 rassemblait les premières communautés charismatiques au couvent de Dominicains de Toulouse. La vigile pascale vécue dans le souffle puissant de l'Esprit fut explosion de joie, de danses et d'allégresse, partagée par les plus vieux pères comme par les hippies convertis qui vécurent cette nuit admirable. Jacques Maritain vivait sa dernière Pâque et saluait le renouveau charismatique comme une authentique et grande œuvre de Dieu pour renouveler son Eglise. Les vigiles pascales retentissaient d'alleluias polyphoniques, le déroulement de la messe échappait au pasteur que j'étais, les chants succédaient aux acclamations dans une beauté digne du créateur. »

²² O. LANDRON, *Les communautés nouvelles*, op. cit., p. 248.

musique religieuse. Cette proximité, pourtant, n'aboutit jamais à une symbiose. Certes, les communautés nouvelles contribuèrent à la diffusion de certaines pièces d'A. Gouzes (*Joyeuse lumière, Messe de l'ermitage* ou *Messe de Rangueil*), mais, à de très rares exceptions près, comme les Fraternités monastiques de Jérusalem (Saint-Gervais), elles n'adoptèrent pas son corpus liturgique. Chacune d'elles, parmi les plus grandes, élaborera son propre répertoire, adapté au charisme et aux particularités de chacune. La *Liturgie tolosane des Prêcheurs* servit ainsi de foyer liturgique capable de susciter à son tour d'autres rameaux de création musicale.

*

**

L'histoire de la mise en place de la réforme liturgique dans les communautés religieuses françaises reste largement à écrire. A travers l'exemple du couvent dominicain de Rangueil et de l'œuvre d'A. Gouzes, nous avons voulu signaler une réalisation sans doute atypique, quoique durable et non sans influence dans l'Eglise de France. Parmi les caractères propres à cette réalisation, figure sûrement la manière paisible et confiante dont s'est opérée, au sein de la communauté, la transition entre la liturgie dominicaine traditionnelle en grégorien et l'émergence d'un nouveau corpus entièrement polyphonique et en français. La brutalité d'une révolution aussi profonde que l'abandon soudain d'une tradition grégorienne ininterrompue depuis les origines mêmes de l'ordre, sept siècles auparavant, s'est ainsi trouvée amortie, au couvent de Rangueil, par la conjonction du désir profond mais exigeant d'une réforme qui ne soit pas révolution, et de la présence de frères doués pour la composition de textes et des musiques de qualité. A l'unanimité dans la réception du nouveau corpus, - facilitée il est vrai par l'essoufflement devant l'ampleur et la technicité de l'office grégorien, - correspond la recherche originale d'un équilibre entre créativité et inscription dans l'histoire des musiques chrétiennes, innovation et respect des règles fondamentales de la prière de l'Eglise, enracinement dans les traditions liturgiques de l'Eglise et besoins actuels d'une rénovation des manières de célébrer.

A l'heure où approche le cinquantième anniversaire de l'ouverture du Concile, il n'est pas exagéré de voir dans la *Liturgie tolosane des Prêcheurs*, devenue *Liturgie chorale du Peuple de Dieu*, un exemple modeste mais topique, réussi et durable de réception de l'*aggiornamento* conciliaire selon une herméneutique de continuité, non de rupture : du neuf sorti de l'ancien.

Fr. Henry Donneaud o.p.